**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 55 (1926)

Heft: 2

**Rubrik:** Le sport est-il une religion?

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tout à coup, je lui en présente trois jolies, grandes, de couleur bleue, avec un éperon comme la violette : elle les jette vivement et me dit : « Ne cueille plus ces fleurs trompeuses ; c'est du poison. » — Un quart d'heure plus tard, en rentrant en ville, maman me montre une aubette de journaux. « Tu vois ces livres d'images ? Ils ressemblent à tes fleurs de tantôt ; ils paraissent jolis, mais il y en a parmi eux qui renferment du poison. Ne lis que ceux qu'on te permet. »

RÉCITONS. — Les lettres.

Enfant, si tu veux pouvoir lire
Ces beaux récits,
Qui te font pleurer et sourire
Quand je les dis,
Il te faut savoir reconnaître,
L'œil exercé,
Chaque noire petite lettre
De l'abécé.

Si tu prends peine pour apprendre
A les nommer,
Tu sauras bientôt les comprendre
Et les aimer,
Car ces petites lettres noires,
Dont tu médis,
Racontent de belles histoires
A leurs amis.

Mme de Pressensé.

- 1. Questionnaire. A qui parle-t-on dans ces seize vers? Qui parle ainsi à l'enfant? Quand pleure-t-on en écoutant une histoire? Quand un récit fait-il rire? Quand on sait lire, a-t-on encore besoin d'écouter conter des histoires? Qui est-ce qui raconte des histoires à l'enfant qui sait lire? Pourquoi l'écolier dit-il du mal des petites lettres noires? Quand l'écolier les aimera-t-il? Toutes les histoires que content les livres sont-elles bonnes? Qui est-ce qui doit choisir les livres que nous lisons? Pourquoi?
- 2. Vocabulaire. Rien qu'en parcourant la rue, que pouvez-vous lire? Les affiches, les écriteaux, les enseignes, les annonces, les avis, les réclames...

Une lettre peut être : petite, grande, noire, blanche, belle, lumineuse...

Un livre est : illustré, épais, mince, petit, relié, broché...

Un récit est : joyeux, triste, comique, intéressant, mauvais...

L'écrivain écrit une lettre avec sa plume, le peintre avec son pinceau, l'imprimeur avec sa presse, le tailleur de pierres avec son burin, l'électricien avec des appareils électriques...

3. Conjugaison. Conjuguer au présent : Apprendre ses lettres, savoir son abécé, lire une histoire, copier un récit.

Dessinons. — Un même livre sous trois faces différentes.

Un livre demi-ouvert sur la table, le dos en haut.

## LE SPORT EST-IL UNE RELIGION?

Sous ce titre, M. le Curé de Vallorbe dédie à ses paroissiens des réflexions que nous pouvons utilement méditer.

Un admirateur du football vient d'écrire un livre sur le sport. Pour lui, le stade est un paradis. Le sport n'est rien moins qu'une religion avec son dogme et sa morale. Cette religion a ses prêtres, les équipiers. Voici le seul et unique dogme qu'ils enseignent à leurs fidèles. Le culte du corps est le seul vrai culte. Au dieu sport, toutes nos pensées, toutes nos aspirations, tous nos sacrifices... Ecoutez leurs paroles choquantes qui parodient notre sainte religion. Ils parlent

d'un coureur qui ramasse le ballon et serre le Dieu sur sa poitrine. Ils comparent le joueur qui s'élance vers le but à un garçon qui s'avance à la table de communion. Ils assimilent la place de leurs jeux à un sanctuaire sacré qu'il faut défendre... Au lieu de fêter la Pâque chrétienne, ils célèbrent les Pâques sportives. Ils écrivent à des jeunes filles qui partent le jour de Pâques, pour un match, l'exhortation suivante : Allez-y, dianes aux cheveux courts, nous vous faisons confiance... Allez, sportives, vous êtes la vérité et la vie!!!...

Ce dieu sport impose à ses adorateurs une morale. Pour moi, leur dit-il, abstenez-vous d'alcool, de tabac, de débauche. Supportez avec courage la fatigue, la soif, la pluie, la neige. Vous obéirez comme des esclaves à vos chefs d'équipe. Vous vous soumettrez sans murmures à toutes les décisions du comité local. Pour être bon équipier, vous sacrifierez généreusement vos intérêts personnels.

Que pensez-vous, chers paroissiens, de cette nouvelle religion? Ne trouvez-vous pas qu'elle rappelle singulièrement le culte d'Hercule ou d'Apollon? N'est-elle pas une réminiscence du paganisme? Est-ce qu'à Vallorbe, cette religion n'a pas quelques adhérents? Notre journal local n'a-t-il pas signalé, à maintes reprises, les abus du sport? N'a-t-il pas écrit récemment que certains joueurs font d'un exercice hygiénique excellent le but principal de leurs pensées et y perdent un temps précieux pour l'avenir? Sans doute, nos sportifs, en général, ne sont pas des idolâtres du ballon. Pour lui, ils ne sacrifient pas la messe du dimanche. Mais nous craignons fort qu'un engouement excessif pour le sport les gagne et les entraîne dans l'idolâtrie nouvelle.

Mettons le sport à sa place. On s'efforce, autour de nous, de le déifier. Jetons à bas cette idole. Le sport n'est pas une religion. Il n'est pas non plus une morale. Le jeune homme chrétien sait que le sport est utile, lorsqu'il est pratiqué avec modération. Il le proclame excellent comme exercice physique. Mais il n'admet pas que le stade soit le paradis des vertus morales. Il ne s'abstient pas des plaisirs de la chair parce qu'ils diminuent la valeur sportive, mais parce qu'ils sont interdits par le sixième commandement. Il ne considère pas comme seuls péchés, les fautes commises en enfreignant les règles du football. Il n'accepte pas que le sport possède une influence moralisante capable de remplacer celle de la morale chrétienne. Car il connaît d'excellents joueurs de ballon qui sont, dans leur vie privée, des dévergondés et des viveurs.

Nous invitons tous nos bons paroissiens à une campagne énergique contre les abus du sport. Nous prions instamment nos chefs de famille de défendre leurs foyers contre l'invasion de ce culte excessif. Qu'ils proclament en face de leurs enfants la supériorité de l'âme sur le corps, la supériorité de l'exercice spirituel sur l'exercice physique. Qu'ils exigent absolument le respect du devoir dominical. Qu'ils ne tolèrent pas la désertion de l'église pour le départ aux Prés-sous-Ville. Qu'ils interdisent à leurs grands fils les voyages sans messe du dimanche, entrepris pour un match dans une localité voisine ou lointaine. Qu'ils leur fassent comprendre qu'au-dessus du sport sauveur de la santé, il y a l'idéal religieux, sauveur de l'âme. Les sportifs chrétiens ne perdent jamais de vue la vieille devise : Mens sana in corpore sano. Une âme saine dans un corps sain.

La force créatrice, organisatrice et directrice d'un homme se mesure surtout à son caractère, à son esprit de décision, à sa ténacité, à son savoir-faire, autrement dit à ses qualités héréditaires et à son éducation qu'à son degré d'instruction artificielle.